

Du règlement no 7 au Guide des activités étudiantes

ou le cheminement d'une consultation

En collaboration

PRÉSENTATION

Au cours des derniers mois, une consultation a été menée par la D.I.G.E.E.S. (Direction générale de l'Enseignement élémentaire et secondaire) auprès des commissions scolaires dispensant l'enseignement secondaire. Cette consultation avait trait à l'animation des activités étudiantes et à leur intégration dans la grille-horaire de l'école. Commissions scolaires, conseils d'écoles, parents, professeurs et étudiants étaient invités à faire valoir leurs points de vue sur un guide traitant de la question et comportant quelque soixante-dix pages.

Nous vous présentons, dans les pages suivantes, un document que nous considérons fort intéressant: il s'agit du rapport de consultation d'une école secondaire de la C.E.C.M. (Commission des écoles catholiques de Montréal) sur ce guide pour l'animation des activités étudiantes. Cette école, l'École secondaire Rivière-des-Prairies, compte 1,100 élèves. Comme d'autres de la même commission scolaire, elle a organisé une consultation organique auprès de tous les con-

cernés: élèves, parents, professeurs, équipe de direction. Les résultats de cette consultation ont fait l'objet d'un document que nous avons cru utile de vous livrer.

Il ne s'agit, bien sûr, que d'un son de cloche, d'une seule école. Si nous avons décidé de le retenir, ce n'est pas primordialement en raison des opinions ou prises de positions que le document véhicule, mais surtout parce qu'il nous apparaît une bonne illustration du genre de contribution que peut susciter semblable processus de consultation à l'échelon local.

Afin de bien situer le document, nous le faisons précéder d'une courte présentation du guide et de ses antécédents historiques. Nous espérons que l'ensemble du dossier permettra aux lecteurs de dégager le sens de la consultation et ses répercussions dans le milieu. Une mise en œuvre des recommandations du guide entraînerait, en effet, une transformation fondamentale de la vie de l'école secondaire. Ce qui ne saurait nous laisser indifférents.

LA RÉDACTION

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 7

Lors des sessions d'études de la fin d'août 1971, les membres des directions d'école de la C.E.C.M. trouvaient dans leurs chemises un petit feuillet couleur d'esérance portant un chiffre chanceux, le numéro 7. Le *Règlement numéro 7* peut se percevoir comme une sorte de cadre à toute la réforme scolaire. Sa promulgation venait:

officialiser certaines initiatives ou certaines pratiques.

Article 23

L'admission des élèves au niveau secondaire s'effectue normalement après six années d'études au niveau élémentaire, c'est-à-dire vers l'âge de 12 ans. (Cet article était contenu intégralement dans le *Règlement n° 1* et en vigueur depuis 4 ou 5 ans à Montréal)

appliquer dans l'immédiat certaines décisions,

Article 28

Le calendrier scolaire des élèves comporte au moins 200 jours entre le 1^{er} septembre et le 30 juin, dont au moins 180 doivent être consacrés aux cours et activités décrits à l'article 32, les autres jours devant servir notamment à la planification et à l'évaluation du travail par le personnel professionnel enseignant et le personnel professionnel non enseignant, ainsi qu'à des rencontres avec les parents.

énoncer certains principes et poser les assises de certaines politiques.

Article 53

La commission scolaire doit prendre les dispositions nécessaires pour que tout élève puisse inscrire à son horaire des activités étudiantes.

Article 54

Pour les fins de la vie étudiante, le personnel de la direction de l'école, en collaboration avec le personnel professionnel enseignant et le personnel professionnel non enseignant, et les élèves, doit répartir la population de l'école en cellules communautés.

Les équipes de direction, occupées à se familiariser avec les techniques de gestion par objectifs, occupées à transposer dans le concret le thème global de l'année scolaire 1971-1972: RENDRE L'ÉCOLE

PLUS HUMAINE, occupées aussi à planifier les premiers jours de la rentrée, sont passées rapidement sur ces articles, on ne peut plus laconiques, que la plupart voyaient d'ailleurs pour la première fois.

Puis ce fut la rentrée...

DIGEES — SERV. ÉTUD. 71-81

A la mi-novembre 1971, les directeurs d'école de la C.E.C.M. reçoivent une lettre et quatre ou cinq copies d'un guide traitant de l'animation des activités étudiantes. Il leur est demandé de former dans leur école respective un comité ad hoc et de formuler leurs commentaires pour le 8 décembre et cela afin de permettre à un responsable de la C.E.C.M. de faire la synthèse des rapports des écoles pour ensuite transmettre des recommandations au Ministère. La lettre se lisait comme suit:

DIGEES — Serv. Etud. 71-81
Sainte-Foy, le 5 novembre 1971.

Aux Commissaires et
aux Syndics d'écoles.

Le présent guide traite de l'animation des activités étudiantes dans les commissions scolaires qui dispensent l'enseignement secondaire.

Ce guide doit être reçu et analysé comme un instrument d'application directe du Règlement numéro 7 (articles 32-53-54-55-56). Il concerne une dimension fondamentale¹ de l'école: la VIE ÉTUDIANTE.

Elaboré en collaboration étroite avec le milieu², ce guide vous est transmis pour *consultation*.

Nous vous suggérons de confier à un comité spécial l'organisation de cette consultation dans votre Commission scolaire. A cause de la collaboration étroite qui devra exister entre le service de l'enseignement et les services aux étudiants pour l'application des principes énoncés dans ce guide, il im-

1. Il est à noter que l'intégration des activités à la grille-horaire vise à modifier en profondeur l'esprit de l'école. Mais si cette opération est réalisable avec l'horaire modulaire, elle comporte parallèlement des implications très lourdes comme: l'espace, le personnel spécialisé, l'équipement... certaines formes de recyclage des lieux et des personnes...

2. Lors d'une réunion statutaire, une trentaine de principaux d'une région administrative de la C.E.C.M. demandèrent une rencontre spéciale pour discuter du guide parce qu'ils n'en n'avaient jamais entendu parler auparavant.

porte que les deux services collaborent étroitement, dès le début, aux travaux de consultation de ce guide.

Parmi les organismes et les personnes à consulter dans votre Commission scolaire, il apparaît important d'inclure: l'équipe de gestion de la commission scolaire, les principaux et leurs adjoints, le comité des politiques pédagogiques, les conseils d'école, les parents et les élèves.³

Si cette consultation était effectuée avant le 15 décembre et si le rapport était soumis à la direction générale de l'Enseignement élémentaire et secondaire au début du mois de janvier, il nous serait possible, vraisemblablement, de vous remettre un texte officiel⁴ au début du mois de mai 1972.

Comptant sur votre collaboration habituelle, nous vous prions d'agréer, messieurs, l'expression de nos sincères remerciements.

Le Directeur général,
Kathleen Francœur-Hendriks

LE GUIDE

Dès les premières lignes du guide on peut lire:

«Les parents, les enseignants, les administrateurs scolaires et les élèves ont vu disparaître, dans plusieurs écoles, sans trop réagir, et ils en souffrent maintenant, des cercles, des sociétés, des clubs, des associations et tout ce qui, en plus d'un enseignement bien donné, faisait de l'école un milieu où pouvaient se développer le sentiment d'appartenance, le désir d'identification et le goût de participer (p. 4).»

A partir de ce constat, les auteurs du guide supposent qu'en intégrant les activités étudiantes à l'horaire, nous allons pouvoir injecter une vie nouvelle à l'école. Disons simplement, en passant, qu'il aurait peut-être fallu poser quelques questions préalables: pourquoi les activités ont-elles déserté l'école? Ont-elles déserté toutes les écoles? Lesquelles? Quoi qu'il en soit, voici comment sont présentés les objectifs du guide:

3. Il faut bien se rendre compte dans quelle mesure, par exemple, et avec quelle lenteur des élèves de 15 ans et des parents fort loin des réalités de l'école peuvent participer à une consultation de ce type. Peut-être est-ce cela la réalité utopique?

4. A remarquer ici qu'on donne aux «consultés» une période d'un mois pour participer à une consultation qui «concerne une dimension fondamentale de l'école». Après des représentations auprès des autorités concernées, la date de remise des rapports fut reportée au 10 février.

«L'animation de l'école au plan humain comme au plan chrétien est la responsabilité collective et individuelle de tous les éducateurs, des principaux, du personnel professionnel enseignant et non enseignant. Cette animation collective et individuelle ne peut être laissée au hasard et à la bonne volonté de tous et chacun, mais elle se doit d'être orientée et coordonnée; cette coordination est du ressort des Services aux étudiants et du service d'enseignement de la commission scolaire qui devront la rendre opérante dans le milieu de vie qu'est l'école.

Pourront également participer à cette animation, les parents, les Églises et les corps intermédiaires du milieu qui ont un lien direct avec ces objectifs de l'école et qui ont au préalable reçu, des autorités compétentes, l'autorisation de prendre une part active à la vie scolaire (p. 5).»

«..Compte tenu du défi que ce guide constitue pour tous ceux que sollicite une recherche patiente, mais engagée en matière d'éducation de la personne et d'humanisation des grands ensembles que sont de nos jours les écoles, on voudra bien considérer ce document pour ce qu'il veut être: une invitation à une recherche commune pour le mieux-être de l'élève et un projet d'action concertée, faisant appel à la créativité et à la découverte (p. 7).»

Après avoir formulé les quatre objectifs de base de la réforme proposée, les auteurs du guide alignent huit «comment» qui posent immédiatement la difficulté d'actualiser de tels objectifs.

Les objectifs

- La personnalisation de l'environnement scolaire pour renforcer le sentiment d'appartenance.
- La socialisation de l'élève grâce à une pédagogie plus vivante.
- Le développement de la créativité sous toutes ses formes.
- L'individualisation de l'enseignement.

Les «comment»

- Comment personnaliser un environnement général qui tend actuellement à rendre les élèves ano-

nymes et solitaires dans la foule des jeunes et marginaux dans la société en général?

– Comment individualiser et différencier un enseignement conçu pour de grosses unités et de grands groupes – selon quel contenu du message éducatif, selon quelles méthodes et avec quels éducateurs?

– Comment favoriser l'introduction d'un nouvel équipement technologique d'enseignement sans détériorer la communication entre nos jeunes?

– Comment rendre l'élève plus disponible aux impératifs de la vie communautaire, celle de l'école et celle de la cité; entre autres, l'insérer dans le réalisme économique, gage de succès professionnel sans pour autant le détourner de la culture?

– Comment utiliser son sens créateur, et sa soif de transcendance pour l'enrichissement continu de son milieu de vie présent et prochain?

– Comment cultiver sa raison, son intelligence, sa sensibilité pour plus d'imagination créatrice et de richesse intérieure, grâce aux ressources de l'environnement?

– Comment développer des valeurs morales et religieuses pour faire équilibre aux valeurs matérielles et économiques de la société technique dans laquelle nous vivons?

– Comment, à court, moyen ou long terme, décloisonner les horaires des professeurs et des élèves ainsi que les programmes, préalables majeurs à toute réforme en profondeur? (pp. 9 et 10).

Ensuite le guide présente une classification des diverses activités éducatives sous forme d'un tableau que nous reproduisons dans la page suivante.

Plusieurs pages de commentaires sont consacrées à l'explication de ce tableau, ésotérique à certains égards. Nous n'en retiendrons que les paragraphes suivants:

«Cette classification a l'avantage de faire disparaître la cloison que suggère une division de l'école en enseignement et en vie étudiante. Même si cette division est pratique sur le plan administratif, la continuité de l'action pédagogique à travers tous les ateliers semble indispensable à l'épanouissement de l'étudiant. Identifier ces quatre (4) ateliers, c'est affirmer la diversité des dynamismes de l'enfant pour mieux opérer son unité. Il restera toutefois à préciser

les mécanismes d'animation de ces ateliers, la place respective qu'on entend donner à chacun d'eux et quels sont ceux des éducateurs qui en sont plus particulièrement chargés. Le Ministère, les commissions scolaires, les éducateurs, les élèves et tous ceux qui hors de l'école concourent, à des degrés divers, au progrès éducatif sont directement intéressés dans la définition et le fonctionnement de ces mécanismes (...)

«On a avantage, tant que l'horaire modulaire flexible ne sera pas plus accessible et plus largement expérimenté, à regrouper les activités des ateliers culturel, sportif et social en deux catégories:

- a) activités qui sont des prolongements normaux d'enseignement: cercles littéraires, clubs scientifiques, cercles de jeunes naturalistes, équipes sportives, équipes de pastorale.
- b) activités qui ne prolongent aucun enseignement prévu au programme, mais qui ont une valeur éducative certaine: coopératives, clubs Tiers-Monde, cercles d'écologie, cercles de promotion économique, cercles de jeunes professionnels, associations étudiantes, clubs sportifs, etc. (...)

La direction des Services aux étudiants et la direction des Services de l'enseignement des commissions scolaires doivent s'entendre sur les modalités administratives susceptibles de permettre une concertation de tout le personnel des écoles et une distribution équitable des ressources humaines et matérielles. Sans cette concertation et cette coordination, certains ateliers risquent de perdre toute signification malgré l'importance qu'ils ont dans le développement intégral de l'élève (pp. 16-18).»

Une large portion du guide démontre la valeur des activités étudiantes en les présentant comme:

- une source de motivation;
- une source de créativité;
- un nouveau mode de relations éducateurs-éduqués;
- une invitation à la recherche et au partage des idées nouvelles;
- un profit pour l'élève au plan de la personnalisation et au plan de la socialisation.

Il met, de plus, en lumière la nécessité de l'implication de chacun des agents d'éducation du milieu, tant l'élève que les éducateurs, tout en incluant les parents et les corps extérieurs à l'école.

TABLEAU DE CLASSIFICATION DIFFÉRENCIÉ DES DIVERSES ACTIVITÉS SCOLAIRES

ATELIER INTELLECTUEL	ATELIER CULTUREL ET SPORTIF	ATELIER SOCIAL	ATELIER PERSONNEL
<p>DOMAINE: Enseignement général et professionnel Fr. Angl. - Math. Phys. - Chimie Sc. H. - Sc. N. - Arts Initiation à la technologie et enseignement professionnel Sc. Fam.</p> <p><i>Programmes officiels</i></p>	<p>DOMAINE: -activités sportives -activités religieuses -activités littéraires -activités scientifiques -activités artistiques</p> <p><i>Programmes libres (Cf. les divers champs d'activités du guide).</i></p>	<p>DOMAINE: -activité du réalisme économique (recherche, études et projets socio-économiques) -activités d'engagement altruiste -association ou Conseil Étudiants</p> <p><i>Programmes libres (Cf. les divers champs d'activités du guide).</i></p>	<p>DOMAINE: -activités spirituelles -information scolaire et professionnelle -orientation scolaire et professionnelle -aide psychologique -aide sociale -service de santé -recherche et placement d'emploi <i>Programme selon l'éthique professionnelle</i></p>
<p>TAXONOMIE: Objectifs: cognitif et affectif</p>	<p>TAXONOMIE: Objectifs: affectif et psycho-moteur</p>	<p>TAXONOMIE: Objectifs: affectif et psycho-moteur</p>	<p>TAXONOMIE: Objectifs: bio-psycho-affectifs et transcendance</p>
<p>MÉTHODOLOGIE: A - DIDACTISME MAGISTRAL (Méthode de transmission du savoir hérité ou de l'information) N.B. L'éducateur doit être capable d'utiliser les trois méthodes A + B + C</p>	<p>MÉTHODOLOGIE: B - HEURISTIQUE (Méthode de découverte par l'enfant de ses propres apprentissages) Norme: apprendre à apprendre C - CRÉATIQUE (Méthode favorisant l'autonomie du sujet par l'invention de valeurs positives).</p>	<p>MÉTHODOLOGIE: B - HEURISTIQUE C - CRÉATIQUE</p>	<p>MÉTHODOLOGIE: A - DIDACTISME B - HEURISTIQUE C - CRÉATIQUE</p>
<p>TYPE DE RAISONNEMENT: A - Hypothético-déductif (logotropisme) = le message</p>	<p>TYPE DE RAISONNEMENT: B - Inductif C - Intuitif (pédotropisme) = l'enfant</p>	<p>TYPE DE RAISONNEMENT: B - Inductif C - Intuitif (pédotropisme) = l'enfant</p>	<p>TYPE DE RAISONNEMENT: A, B et C (logo-pédotropisme) = le message et l'enfant</p>
<p>AGENTS PÉDAGOGIQUES A - professeurs de la discipline</p>	<p>AGENTS PSYCHO-PÉDAGOGIQUES A - instituteurs et professeurs B - élèves C - spécialistes d'autres disciplines D - animateurs socio-culturels ou sportifs E - conférenciers, instructeurs du milieu extra-scolaire</p>	<p>AGENTS PSYCHO-PÉDAGOGIQUES A - instituteurs et professeurs B - élèves C - spécialistes d'autres disciplines D - animateurs socio-culturels ou sportifs E - conférenciers, instructeurs du milieu extra-scolaire</p>	<p>AGENTS PSYCHO-PÉDAGOGIQUES A - instituteurs et professeurs B - élèves F - éducateurs spécialisés: (sociologues - psychologues - conseillers en orientation - en information - personnel de santé - etc... G - prêtres</p>
<p>ENVIRONNEMENT A - le matériel didactique B - le matériel électronique C - l'infrastructure électronique régionale, nationale et internationale D - l'école</p>	<p>ENVIRONNEMENT A - le matériel didactique B - le matériel électronique C - l'infrastructure électronique régionale, nationale et internationale D - l'école E - le milieu écologique extra-scolaire (NATURE - CITÉ DES HOMMES)</p>	<p>ENVIRONNEMENT A - le matériel didactique B - le matériel électronique C - l'infrastructure électronique régionale, nationale et internationale D - l'école E - le milieu écologique extra-scolaire (NATURE - CITÉ DES HOMMES)</p>	<p>ENVIRONNEMENT A - le matériel didactique B - le matériel électronique C - l'infrastructure électronique régionale, nationale et internationale D - l'école E - le milieu écologique extra-scolaire (NATURE - CITÉ DES HOMMES) F - le matériel spécifique de chaque ordre professionnel</p>

En conclusion, le guide reprend les objectifs énoncés au point de départ, en insistant sur la nécessité de « focaliser » sur de nouvelles situations d'apprentissage comme « le sentiment d'appartenance », « le désir d'identification »... et invite les agents d'éducation à avoir recours à de nouveaux procédés tendant à

développer la participation des élèves, des éducateurs, des administrateurs et des familles en vue de diversifier les méthodologies. C'est d'ailleurs pourquoi il propose également d'exploiter des expériences vécues en dehors de l'école.

LE RAPPORT DE CONSULTATION

Mode de préparation et de compilation du rapport

Le Conseil de l'école⁵ précise les étapes à suivre pour la réalisation de la consultation et établit un mode de cueillette et de compilation des éléments de cette consultation. On présentera un rapport unique dans lequel la contribution de chacun des organismes de la communauté scolaire sera identifiée comme telle.

1. *Brainstorming* où des représentants de chacun des organismes membres de la communauté scolaire (membres de la direction, Conseil de l'école, représentants des professeurs, représentants du conseil des élèves, comité consultatif des parents) s'expriment librement et spontanément.

2. Par la suite, chacun des groupes décide de son propre mode de fonctionnement pour la préparation du rapport.

3. Chez les professeurs, formation d'un comité ad hoc pour favoriser les interrogations, compiler les observations et rédiger la contribution des professeurs au rapport final. (Ateliers d'interrogation, plénière, comités d'étude, recommandations, rapport).

4. Un membre de la direction et un membre du comité ad hoc s'occupent de la cueillette et de la présentation formelle des rapports de chacun des groupes.

Voici le rapport de chacun des groupes consultés.

Les parents

Le document semble apparaître quelque peu utopique à la plupart des participants de la table ronde.

Les mêmes questions posées par les participants reviennent sous des formes différentes.

Dans le concret a-t-on assez de locaux, de matériel? Les élèves voudront-ils ou pourront-ils faire partie d'une activité? Auront-ils le souffle assez long pour réussir le travail entrepris? Peut-on les obliger, à l'âge même de l'adolescence où toutes leurs énergies vitales sont requises, à donner encore trois heures supplémentaires à un projet? Veut-on former des

citoyens autonomes ou des produits de consommation? Qu'est-ce que l'école? Y apprend-on la vie?

C'est encore pour les professeurs une responsabilité supplémentaire sans qu'on leur ait demandé leur avis. A l'intérieur de ces cours les professeurs voudront-ils élaborer un autre éventail de disponibilités basé sur des activités éducatives, culturelles, etc.?

Le mot d'ordre en 1972 étant d'humaniser l'école, ces activités pourraient être un moyen de détente à l'intérieur d'un cours, afin de rendre cette même école plus vivante, plus rassurante.

Veut-on revenir au concept d'autrefois où le même groupe d'élèves était sous la tutelle du même professeur ou veut-on si bien entourer l'écolier qu'il ne sache plus protester?

Enfin, il faudrait que ces mêmes expériences culturelles, ou d'autres, puissent être vécues par un groupe d'élèves sans paralyser l'école entière.

Les membres de la direction

1 – *Le climat de la consultation*

Avant d'aborder l'analyse même du guide, qu'on nous permette de faire quelques remarques concernant la FORME et le MODE de consultation utilisés. Alors même que l'on désire HUMANISER l'école en créant des liens, à la fois organiques et émotionnels, entre les diverses personnes d'une communauté scolaire, on leur demande de porter un jugement de valeur sur les principes d'un renouveau pédagogique et d'en analyser certaines possibilités d'application à partir d'un projet de guide qui s'insère dans un RÈGLEMENT dont certains articles ont déjà été mis en vigueur sans consultation et peut-être même au détriment de la convention collective des enseignants. Cette démarche de consultation ne comporte-t-elle pas une certaine antinomie? Si l'on ajoute que cette consultation prend place dans un contexte de négociations ardues et continues, il faut à tout le moins demeurer perplexe sur les fruits qu'elle peut apporter. Même les enseignants convaincus de la nécessité de renouveler la pédagogie, et même de redéfinir les finalités de l'école, hésitent à le faire par crainte de s'enfermer trop rapidement dans un carcan dont ils n'auraient pas eu le temps de mesurer l'étroitesse ou l'amplitude. On ne peut que déplorer cet état de fait et dire que c'est bien mal asseoir un renouveau pédagogique.

2 – *La présentation et le style du guide*

Nous croyons également nécessaire d'ajouter que la FORME et le STYLE du guide n'aident pas à che-

5. Nous le rappelons: il s'agit de l'École secondaire Rivière-des-Prairies.

miner vers des conclusions claires sur l'état de la question pédagogique au Québec. Dans un style socio-psycho-philosophique ampoulé, il véhicule des réminiscences de dissertations de collégiens sur la pensée d'Aristote. On n'y trouve pas de table de matières, le cheminement est difficilement perceptible, les redites sont nombreuses et tout cela rend la lecture difficile et l'analyse incertaine.

3 – L'analyse

A partir du postulat que l'école est déshumanisée et qu'elle ne répond plus aux besoins de la clientèle de 1972, le guide met de l'avant la nécessité de rajeunir la MÉTHODOLOGIE et le CONTENU des programmes par des changements de structures et un appel aux consciences. Personne ne peut jamais nier la nécessité de rechercher des méthodes qui rendent la matière plus digestible, plus formatrice, personne ne peut jamais nier la nécessité de chercher une meilleure adéquation entre le contenu des programmes et les nécessités vitales auxquelles le jeune aura à faire face. C'est un processus nécessaire et nécessairement continu. Cette volonté de renouvellement demeurerait même dans un contexte où la pédagogie irait relativement bien. Ici, cependant, on semble moins nous proposer un processus évolutif qu'une transformation. A certains moments une transformation radicale peut être nécessaire, mais est-ce vraiment le cas? Nous croyons qu'il vaudrait mieux transformer le postulat du point de départ en interrogations. A partir de quoi dit-on que l'école est déshumanisée? De la désaffection? des *drops-out*? de l'absentéisme? des échecs? A-t-on des statistiques qui démontrent que ces phénomènes sont généralisés? A-t-on comparé la situation entre les grosses et les petites écoles? entre les quartiers riches, moyens ou défavorisés? On découvrirait peut-être des éléments d'hypothèse qui précèderaient une généralisation rapide. De plus, pour la deuxième fois dans l'espace d'une décennie, on nous propose un changement de structures pour améliorer les services que l'école doit rendre à la société. Il existe des activités dans plusieurs écoles, il en existe même à peu près de toutes les sortes énumérées dans le répertoire. Est-ce que de les intégrer au programme, de les situer dans la structure-horaire modifierait quelque chose à l'esprit de l'école? Nous pensons que de les incorporer à l'horaire représenterait une somme d'énergies qui pourraient être beaucoup plus utiles si elles étaient utilisées à un véritable renouvellement de la didactique. Au début les élèves seront peut-être impressionnés par la nouveauté, mais le tout passera rapidement comme la pièce neuve prend vite l'usure du vieux système. Nous pensons qu'aucune évolution n'est possible sans la modification des hommes et de leurs rapports entre eux. Et tout cela se fait lente-

ment: par expérience, par motivation, par recherche, par participation, par vie communautaire... Il nous faut retrouver le sens du collectif et le désir du renouvellement didactique... Alors tout devient possible: le mariage avec les écoles parallèles, les ajustements nécessaires à une nouvelle société, l'aération de la notion d'école... Les structures évolueront, éclateront même à la mesure de l'évolution des mentalités.

4 – Les recommandations

Un besoin urgent se fait sentir à l'intérieur de l'école, celui de désophistiquer sa mécanique. Il est maintenant temps, et particulièrement au premier cycle, de revenir à des profils de base et de faire en sorte que l'élève passe plus de temps avec les élèves d'un même groupe. Est-il besoin de le rappeler: l'homme est un animal social. Il a besoin du contact de l'autre, d'échanger ou de se sécuriser par sa présence. L'école est en soi un groupe artificiel. Il s'agit donc de laisser les groupes d'élèves assez longtemps ensemble pour qu'il se crée des groupes spontanés, pour qu'apparaissent les leaders, pour qu'apparaissent les timorés... Alors le maître, l'adulte, le point de référence, le point d'appui pourra agir. C'est par la recherche didactique que devrait se faire le renouvellement de l'école. Creusons les interrelations maître/élèves, élèves/élèves. Dépassons le mot *dialogue* pour déboucher sur une typologie des comportements de base nécessaires dans une société comme la nôtre. Que la matière (ou l'activité) devienne un instrument de pensée plus qu'un moment encyclopédique privilégié.

Désophistiquer l'école dans le sens où l'horaire est une prison (on pense à tout sauf à la pédagogie et aux enfants... à la diagonale, aux limites imposées par les divers syndicats, à l'informatique, au budget, à l'autobus... On fait des règlements en fonction *des autobus*), dans le sens où les matières et la compartimentation ont pris trop d'importance, dans le sens où elle va trop vite vers une trop grande spécialisation, dans le sens où la journée de l'élève est trop longue et trop lourde.

En bref des maîtres respectables et respectés, respectés et respectables, des adolescents qui vivent en groupes, des programmes-cadres qui indiquent les politiques, décrivent les objectifs et élaborent les lignes de force et une structure souple (la classe) qui permette au maître et à ses élèves d'étudier ensemble, de participer à des activités ensemble, de se recréer ensemble, de vivre des problèmes ensemble, de «vivre ensemble»... On croit que faire ainsi c'est *apprendre* à vivre en société ou du moins, *apprendre à apprendre*

à faire face aux situations nouvelles d'une société encore à se définir...

Les professeurs

1 – Consultation et règlements

Le Ministère décide et régit toutes les structures de l'enseignement. Le document *Animation Activités Étudiantes* est une partie du Règlement n° 7, édicté en avril 1971. On veut maintenant impliquer les enseignants dans ce projet par une pseudo-consultation en leur demandant d'habiller une structure modèle. N'aurait-il pas été plus logique de les consulter véritablement d'abord sur ce règlement? Les conditions de travail chèrement négociées entre le syndicat et l'État-employeur sont bafouées par celui-ci. Quand il se transforme en État-législateur qui doit en subir les contrecoups?

La consultation auprès des élèves n'a guère plus de sens. Eux aussi doivent subir un règlement n° 7 bon gré, mal gré. Quand le Ministère décidera de joindre le geste aux belles paroles du document *A.A.E.* un élève étiqueté «allégé» se retrouvera peut-être en atelier d'équitation, alors qu'un élève catalogué «enrichi» se délectera en philatélie. Il est possible que le contraire se produise. Comment concilier le libre choix des élèves aux activités et les caprices de la maquette-horaire? On accorde le titre de consultants aux étudiants pour ce qui a trait aux activités; où sont leurs titres sur le plan académique?

2 – Humanisation

C'est en établissant que l'école est déshumanisée que l'auteur du document *A.A.E.* propose un système d'activités intégrées. Toujours selon l'auteur, les malaises dans le système d'éducation proviennent de l'abandon des activités para-scolaires au cours des dernières années. Cette approche a le défaut d'être simpliste et surtout celui de vouloir tout transformer un système d'éducation à partir de l'analyse d'un seul problème.

L'humanisation ne provient pas du seul fait que les étudiants pourraient être mieux «occupés». L'école a-t-elle pour fonction d'organiser une répartition du temps? Doit-on toujours lancer de grands projets avant même de faire la véritable critique du système d'éducation? Nous récoltons aujourd'hui les fruits de la pseudo-réforme des années soixante et l'on veut se lancer avec la même inconséquence dans une nouvelle expérience. Pourquoi ne donne-t-on pas à la collectivité québécoise les moyens de rechercher véritablement la finalité ou les finalités de son système scolaire?

Nous formons présentement des chômeurs instruits. Dans l'avenir, devons-nous faire en sorte que ces chômeurs ne soient pas seulement instruits, mais qu'ils soient aussi cultivés, sportifs, épanouis, «humanisés»? En sommes-nous arrivés à une époque de décadence telle que l'État n'a plus comme fonction que d'offrir du pain et des jeux?

Humaniser, ce serait peut-être aussi se pencher sur le contenu des programmes et en critiquer l'utilité. C'est avec des lois et des budgets records que l'on a encarcané le monde de l'éducation; on a voulu en faire une grosse machine qui ne grince pas. Comment humaniser une école où les groupes sont de plus en plus nombreux? Comment humaniser un système qui a comme critère premier «l'efficacité administrative»?

Le monde de l'éducation ne peut décemment se lancer dans une nouvelle utopie collective. Les générations sacrifiées deviennent trop nombreuses au pays du Québec.

3 – Conséquences immédiates

Les élèves peuvent-ils supporter un horaire allongé de 35 minutes par jour? Vu le trop grand nombre d'élèves dans les groupes réguliers de matières; la quantité trop élevée de modules nécessitera un choix unique d'activité. En conséquence, l'épanouissement des élèves, via des activités imposées, devient utopique. Ceci confirme une fois de plus que les besoins des structures priment sur les besoins des étudiants.

On demande aux professeurs d'être des éducateurs ouverts, polyvalents, créateurs et responsables, tout en leur imposant un carcan de plus en plus étroit. On ne s'improvise pas spécialiste en activités. Qui va investir temps et argent pour ce nouveau recyclage? La réussite du projet *A.A.E.* exige une participation entière des enseignants. Comment est-ce possible?

La participation aux activités sera-t-elle facultative? Quelle que soit l'alternative, l'engagement ou le non-engagement deviendra un critère d'appréciation du personnel. Qui va évaluer? Comment évaluera-t-on? Ce problème n'est pas inclus dans les négociations actuelles. A quoi sert de négocier si dans quelques mois les implications du règlement n° 7 font que les clauses traitant de l'évaluation et de la sécurité d'emploi du personnel enseignant deviennent péri-mées?

4 – Décentralisation

Le document sur les activités étudiantes ne peut être un document de travail valable. Cet amas d'ima-

ges littéraires soulève une montagne de questions qui n'a pour but que de masquer les véritables problèmes. Ce n'est pas à un ou à quelques fonctionnaires de repenser le système scolaire. Il y aura une véritable réforme le jour où le ministère de l'Éducation prendra vraiment conscience de l'existence des étudiants, des parents et des enseignants.

L'école ne doit plus être un pion sur l'échiquier du Ministère: elle doit s'intégrer au milieu et ouvrir ses portes aux personnes de ce milieu. C'est à elles à repenser l'école et à la construire selon leurs aspirations. En conséquence, les enseignants de l'École Secondaire Rivière-des-Prairies, qui ont participé à l'étude du document *A.A.E.*, ont formulé les propositions suivantes:

1° Nous exigeons que l'Alliance et la C.E.Q. s'élèvent contre le règlement n° 7 et qu'elles fournissent à la population tous les renseignements nécessaires sur le sujet.

2° Que les enseignants de l'École Secondaire Rivière-des-Prairies, étant donné leur décision unanime de rejeter le document sur les *Activités Étudiantes*, fassent connaître à la direction, aux parents et aux élèves leur intention d'organiser avec eux des rencontres pour discuter et étudier les questions relatives au milieu.

3° Que les enseignants de l'école élisent 6 représentants pour continuer le travail amorcé ces dernières semaines par le comité ad hoc, afin que l'importante question des modalités d'application du règlement n° 7 (sauf les articles concernant les *Activités Étudiantes*) dans notre école ne devienne pas l'affaire de tous et de personne.

4° Que le travail commencé se poursuive.

Qu'il y ait des rencontres entre les responsables (qui veulent participer) des écoles de la région V sur le règlement n° 7.

Qu'il y ait des rencontres entre tous les enseignants intéressés de la région V.

5° Que copie du rapport soit transmise aux organismes et aux individus mentionnés dans les résolutions ci-haut.

Les élèves

1 – *Humanisation*

Dans le présent document, on nous propose l'humanisation de notre école. Mais notre école est déjà pleinement humaine et le peu de matériel ne nous a pas empêchés d'atteindre la participation et l'engagement de chacun.

2 – *Un changement trop radical*

L'intégration d'activités à l'horaire provoquerait une désorganisation de la vie étudiante. Professeurs et élèves seraient perdus si un tel système était appliqué.

3 – *Les cellules*

Déjà, avec le système à options, on a tenté l'expérience des foyers. Ce fut un échec presque total, à cause du manque de temps des professeurs qui ne connaissaient pas les élèves et des élèves qui ne se connaissaient pas entre eux. La formule ressemblait à celle qu'on nous propose et nous doutons de l'esprit qui pourrait régner dans ces cellules.

4 – *Le matériel*

Quant aux activités mentionnées dans le document, notre école n'est pas aménagée pour ce genre de changements. Le personnel n'est pas adapté pour cela et aussi il en manquerait plusieurs. Combien de temps l'école attendra-t-elle pour recevoir tout le matériel et l'argent nécessaires? Avec un surplus d'appareils audio-visuels, on risquerait de déshumaniser plutôt que d'humaniser. Il serait difficile de concevoir l'élève échangeant des idées avec un téléviseur, une radio ou un magnétophone.

5 – *Le financement du projet*

Actuellement, les parents se plaignent des taxes scolaires trop élevées. Si ce projet était mis à exécution ce serait encore les parents les «dindons de la farce».

6 – *Les activités*

Les activités qu'on nous propose comme étant scolaires, sont déjà parascolaires à notre école. Dans une activité parascolaire, les élèves sont tout à fait libres d'y participer. Par contre dans les activités intégrées, les élèves seront obligés de participer, ce qui brime la liberté de l'élève.

7 – *Les horaires*

Les horaires sont déjà trop chargés, ce qui amène des élèves exténués et des professeurs impatients. Dans le nouveau projet, on se propose d'augmenter la tâche des professeurs et de multiplier les réunions. Avec un surplus de travail pour les élèves, où trouverons-nous le temps de remplir nos programmes?

8 – *La discipline*

Avec ce nouveau programme, la discipline est mise de côté. Dans notre école, on a su acquérir le juste milieu de la discipline, ce qui rend la vie étudiante intéressante et plus agréable. École trop

sévère: élève sur les nerfs; école pas assez sévère:
pas d'atmosphère.

9 – *La collaboration professeurs, élèves, parents*

Les parents sont invités à participer à la vie étudiante. On a essayé, on essaie encore et il n'y a pas plus de participation de leur part.

10 – *Les administrateurs*

Actuellement ils restent à l'école jusqu'à six heures. Après l'entrée en vigueur de ce projet, à quelle heure quitteront-ils?

11 – *Nos questions*

- Bénéfices du programme?
- Formation de l'élève?
- Notre avenir sur le marché du travail?
- Avec cette méthode, à quoi sert l'instruction?
- Pourquoi passer une loi et demander l'avis des gens après, sans que ceux-ci soient certains d'y changer quelque chose?
- On devrait plutôt demander l'avis des intéressés et la passer seulement si elle est souhaitée ▼